

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2017

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Bilan	4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11

GHATTAS & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'agent principal du **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Rapport de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des campagnes de financement reçus, de l'excédent des produits sur les charges pour les exercices et des actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'effet des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti marxiste-léniniste du Canada au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**GHATTAS & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L. ¹**

Montréal (Québec)
26 juillet 2018

¹

Par Sylvain Lavoie, CPA auditeur, CA

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

BILAN

31 DÉCEMBRE 2017

Page 4

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	4 945	2 926
Débiteurs (note 3)	3 750	4 285
	8 695	7 211
Dépôt de loyer (note 4)	2 599	-
	11 294	7 211
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	5 597	4 433
Actif net		
Non-affecté	5 697	2 778
	11 294	7 211

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Page 5

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Adhésions	570	1 245
Contributions de financement	106 750	90 004
Contributions anonymes (note 6)	5 908	253
	113 228	91 502
Charges		
Recherche et traduction	18 800	19 250
Loyer et matériel de bureau	53 167	28 232
Frais de représentation	17 288	18 854
Frais de vérification	747	977
Renversement de provision pour frais d'audit 2016 (note 7)	(747)	-
Événements (note 8)	5 968	264
Télécommunication	3 409	3 531
Publicité	10 821	8 329
Frais bancaires et divers	856	259
Transfert non-monétaire	-	2 621
	110 309	82 317
Excédent des produits sur les charges	2 919	9 185

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Page 6

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	2 778	(6 407)
Excédent des produits sur les charges	2 919	9 185
Solde à la fin	5 697	2 778

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Page 7

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 919	9 185
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	1 699	(6 036)
	4 618	3 149
Activité de financement		
Dépôt de loyer	(2 599)	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 019	3 149
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début	2 926	(223)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	4 945	2 926

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

Le Parti Marxiste-Léniniste du Canada est un parti politique enregistré auprès du Directeur général des élections du Canada en vertu de la Loi électorale du Canada depuis 1993.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes suivantes:

Instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.

Constatation des produits

Campagne de financement et d'adhésion

Les produits découlant des campagnes de financement, d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres sont enregistrées sur la base des encaissements.

Campagne électorale

Le remboursement des charges électorales est comptabilisé dans l'exercice de la campagne électorale et lorsque le montant à recevoir peut être déterminé et que son recouvrement est raisonnablement sûr. La demande de remboursement est soumise par le parti à Élections Canada et est établie selon les règlements d'application pertinents de la Loi électorale du Canada.

Autres

Les contributions reçues sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont constatées à la juste valeur, s'il y a lieu et si le montant est déterminable. Sauf lorsque requis aux termes de la Loi électorale du Canada, la valeur du travail bénévole n'est pas constatée dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés aux cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	2017	2016
	\$	\$
Contributions à recevoir	3 750	3 760
Contributions anonymes à recevoir	-	90
Adhésions à recevoir	-	435
	3 750	4 285

4. Dépôt de loyer

Afin de garantir le paiement du dernier mois de la location d'un local à Ottawa, le parti a versé un dépôt de 2 599\$ qui sera imputé contre la charge mensuelle de location de janvier 2022.

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	5 597	4 433

6. Contributions anonymes

	2017	2016
	\$	\$
Sommes recueillies lors de réunions et manifestations publiques - 97 donateurs (2016, 40 donateurs)	1 243	78
Sommes recueillies lors de conférences et célébrations du Parti- 480 donateurs (2016, 63 donateurs)	4 665	175
	5 908	253

7. Renversement de provision pour frais d'audit 2016

Dans le but de répondre à un souhait d'Élections Canada, le parti a accepté de ne plus réclamer de provision pour les frais d'audit se rapportant à l'exercice courant et d'inscrire la dépense correspondante au moment de la réception de la facture. La provision de 747 \$ afférente à l'exercice précédent a donc été renversée afin de respecter ce souhait.

8. Événements

	2017	2016
	\$	\$
Conférence	2 562	-
Célébrations commémoratives	2 841	-
Réunions - Exécutif	565	264
	5 968	264

9. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

10. Engagements contractuels

Le parti est locataire de bureaux en vertu de deux baux venant à échéance le 31 décembre 2018 et le 31 janvier 2022 respectivement. Les loyers minimums futurs totalisent 150 582 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices: 2018, 56 621 \$; 2019, 29 776 \$; 2020, 30 454 \$; 2021, 31 132 \$; et 2022, 2 599 \$.

GHATTAS & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Directeur général des élections, Élections Canada

Nous avons effectué l'audit du rapport financier du **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** préparé conformément aux exigences de l'article 432 de la Loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Responsabilité de la direction pour le rapport financier

La direction est responsable de la préparation de ce rapport financier conformément aux exigences de l'article 432(1) de la Loi électorale du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le rapport financier, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation du rapport financier afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le parti tire des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du parti et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions présentées.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, le rapport financier du parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** est préparé, dans tous ses aspects significatifs, en vertu de l'article 432(1) de la Loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que les exigences relatives au rapport financier sont détaillées dans l'article 432(1) de la Loi électorale du Canada. Le rapport financier a été préparé afin de fournir des informations au Directeur général des élections, Élections Canada. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement au parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** et au Directeur général des élections, Élections Canada et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que le parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** et le Directeur général des élections, Élections Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément au paragraphe 435(1) de la Loi électorale du Canada, nous sommes d'avis que la déclaration fait état de l'information contenue dans les livres sur lesquels elle est fondée.



GHATTAS & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L.¹

Montréal (Québec)
Le 26 juillet 2018

¹

Par Sylvain Lavoie, CPA auditeur, CA